

BeSafe

**Violence
intrafamiliale**

page 07

**Gérer l'approche
administrative de
manière prudente**

page 10

**(Re)connaître
l'EDS**

page 13

#59

AVANT-PROPOS

À une nouvelle année en toute sécurité

À l'approche de 2023, la DG Sécurité et Prévention est à nouveau dans les starting blocks. Tous les collaborateurs de la DGSP sont prêts à faire le grand plongeon dans la nouvelle année à vos côtés, nos partenaires, pour continuer à traiter les thèmes de la sécurité et de la prévention. Ce magazine vous dévoile la poursuite de notre engagement dans le partage des connaissances et l'échange de bonnes pratiques. Qu'il s'agisse de la sécurité du football, de l'approche administrative, de la prise en charge des personnes atteintes d'EDS ou de la lutte contre la violence intrafamiliale : ensemble, nous sommes plus forts ! Nous sommes impatients de faire équipe avec vous en vue de nous investir dans la sécurité en 2023 également. Toute la famille de la DGSP souhaite aux citoyens, aux professionnels de la sécurité et à tous ses partenaires une bonne année 2023 en toute sécurité !

Philip Willekens
Directeur général de la DGSP

RESPECT MUTUEL

Une expérience footballistique sûre

La ProLeague, l'Union belge de football et le SPF Intérieur ont récemment présenté le plan d'action « Ensemble pour un football sûr », qui sera mis en œuvre en collaboration avec la police et les clubs. Ce plan a pour objectif de faire en sorte que les matchs de football se déroulent dans des conditions sûres et agréables. Sous prétexte de l'ambiance, certains supporters gâchent la fête de la majorité des spectateurs et nuisent à l'image du football. Par conséquent, il est indispensable de se montrer plus sévère face aux agissements inacceptables pour faire évoluer les mentalités et mettre fin aux comportements inappropriés de quelques individus. Avec ce plan d'action, toutes les parties concernées s'engagent à agir de concert.

Les stewards jouent un rôle considérable en ce qui concerne la sécurité du football. Avec la campagne Respect mutuel, la DGSP entend renforcer la confiance entre les supporters et les professionnels de la



sécurité. En effet, une relation caractérisée par une plus grande confiance et un respect plus profond contribue à réduire l'agression et la violence. BeSafe Magazine s'est entretenu avec l'experte interne de la cellule de la DGSP dédiée au football, Bianca Boeckx, ainsi qu'avec les stewards Geert Laenens et Nancy Rasschaert au sujet de la sécurité dans les stades de football. ◉

Bianca, quels acteurs et professionnels de la sécurité collaborent pour garantir la sécurité des stades ?

« Il s'agit d'un groupe hétérogène constitué de nombreuses personnes. Le responsable de la sécurité est le responsable principal. En effet, cette personne est la personne de contact entre les stewards, les pompiers, la police, et elle entretient également des contacts avec nous. Par ailleurs, les stewards restent les principaux acteurs pour garantir la sécurité dans le stade, étant donné qu'ils se trouvent sur le terrain. C'est la raison pour laquelle ils sont aussi au cœur de notre campagne Respect mutuel. Logique, puisqu'ils sont toujours au contact des supporters et effectuent la plupart des tâches physiques. Ensuite, il y a aussi les SLO ou Safety Liaison Officers, qui assurent la liaison entre les clubs, la police et les supporters. »

« L'objectif ultime de ce plan d'action est que le football redevienne un évènement familial et convivial, qui est sûr pour tous. »

Quel est le rôle de la DGSP à ce niveau ?

« En tant qu'Équipe Football au sein de la DGSP, nous sommes notamment l'interlocuteur pour les clubs de football et leurs acteurs. D'une part, nous assurons l'élaboration du cadre réglementaire, mettons en place des actions de prévention et établissons des contacts au niveau international en vue d'améliorer l'approche de la violence liée au football. D'autre part, nous essayons de réagir efficacement aux évolutions en matière de sécurité footballistique et veillons à ce que les organisateurs de matchs de football, essentiellement

Bianca Boeckx

l'experte interne de la cellule de la DGSP dédiée au football



En quoi consiste le nouveau plan d'action « Ensemble pour un football sûr » ? Et quel est le rôle joué par la DGSP à ce niveau ?

aux plus hauts niveaux, respectent les obligations qui leur sont imposées par le cadre législatif. Pour ce faire, nous effectuons des visites consultatives et des visites d'infrastructures et/ou des contrôles lors des matchs. Forts de notre expertise, nous conseillons également la Ministre pour les questions liées à la sécurité des matchs de football au sens large. Un dernier aspect consiste à traiter les dossiers de supporters. Il s'agit de déterminer une sanction à l'égard des supporters qui ont été verbalisés en raison de leur comportement pendant un match. »

« L'objectif ultime de ce plan d'action est que le football redevienne un évènement familial et convivial, qui est sûr pour tous. Il s'agit d'un plan d'action établi au sens très large, qui aborde énormément d'aspects et implique de nombreux acteurs. Avec l'une des actions du plan, nous voulons renforcer le statut des professionnels de la sécurité. Une proposition de loi vise également à renforcer le contrôle de l'accès, en faisant vérifier la conformité de la preuve d'accès par le personnel de sécurité. Avec l'AR relatif à la gestion des billets qui impose aux organisateurs de matchs de football de vendre des billets nominatifs, la proposition de loi doit permettre d'éloigner au maximum de nos matchs de football les personnes interdites de stade. L'objectif

n'est absolument pas que les stewards effectuent des fouilles "policières", mais bien qu'ils puissent vérifier l'identité des supporters. Ces derniers mois, le contrôle des systèmes de caméras de tous les clubs professionnels de 1A et 1B a fait partie des priorités de la DGSP. On a vérifié si toutes les caméras étaient performantes, généraient des images claires et/ou permettaient de surveiller correctement tous les lieux déterminés par la loi, comme les portes d'accès et les tribunes. En effet, les caméras de surveillance constituent le principal instrument pour identifier et sanctionner des supporters qui commettent des infractions. Même si certains créatifs utilisant des cagoules et des déguisements ne nous facilitent pas la vie (rires). Mais là encore, nous allons plus loin dans la réflexion et voulons à terme intervenir. »

Quel regard portez-vous sur l'avenir en ce qui concerne la sécurité dans les stades de football ?

« Nous sommes ouverts à de nombreuses idées créatives qui feront en sorte que le football redevienne une fête. »

« Les clubs affirment qu'ils aimeraient utiliser de nouvelles technologies dans les stades de football. J'attends cela avec impatience. À la DGSP, nous continuerons à jouer notre rôle dans la définition du cadre légal en évolution, la réalisation de contrôles plus stricts, l'imposition de sanctions plus lourdes et le déploiement de campagnes de prévention que nous espérons de plus en plus efficaces. La DGSP reconnaît l'importance des stewards et aimerait continuer à réfléchir, avec ses partenaires, essentiellement l'URBSFA et la ProLeague, à la manière dont nous pouvons améliorer leurs conditions de travail et leur relation avec les supporters. Tant dans le plan d'action conjoint "Ensemble pour un football sûr" que dans notre campagne Respect mutuel, les stewards jouent un rôle de premier plan. Pour nous, il est également important d'offrir aux stewards une plateforme où ils peuvent faire entendre leur voix et de veiller à les écouter. La Journée du Steward de Football en est un bel exemple. Les stewards sont là chaque semaine, qu'il pleuve ou qu'il vente, par passion pour le sport et bien souvent pour le club, et ce, en tant que bénévoles. Il faut vraiment les chérir, car rares sont les jeunes qui sont encore tentés par la fonction de steward. Dans le monde du football, plusieurs nouvelles fonctionnalités ont été proposées, comme l'optimisation des portes dans l'enceinte intérieure, qui peuvent s'ouvrir et se fermer automatiquement et à distance. Il peut s'agir d'une première étape pour

comblent la pénurie de stewards et utiliser les stewards présents là où ils sont essentiels, mais nous n'y sommes pas encore. Nous devons continuer à investir dans les moyens et les possibilités dont nous disposons et que nous offre le cadre législatif, en l'occurrence les stewards. Par ailleurs, nous subventionnons également des projets de prévention innovants. Cette année, les thèmes de la pyrotechnie et du racisme sont au cœur de notre politique de prévention. Il existe par exemple dans un club un système de codes QR dans les tribunes, qui permet de signaler les manifestations de racisme pendant le match. En outre, il nous semble intéressant d'explorer la piste d'une campagne de sensibilisation sur les dangers liés à l'utilisation d'objets pyrotechniques dans un stade de football et d'étudier la possibilité de faire travailler dans un centre de grands brûlés les personnes sanctionnées pour des infractions liées à la pyrotechnie. Nous sommes ouverts à de nombreuses idées créatives qui feront en sorte que le football redevienne une fête. Il est toujours positif que les clubs nous proposent eux-mêmes des projets originaux et innovants. Nous sommes très reconnaissants de l'étroite collaboration avec les clubs et les stewards par le biais de nos ambassadeurs, ce qui nous permet de prendre la balle au bond. »

Nancy Rasschaert
Steward à KAA Gent

Nancy et Geert, en quoi consiste la fonction de steward de football ?

Nancy: « Nous avons une fonction de maintien de l'ordre dans "le cadre du steward". J'entends par là que nous ne pouvons par exemple qu'effectuer des contrôles superficiels. Cela veut dire que nous ne pouvons pas fouiller des endroits que la police peut fouiller, si vous voyez ce que je veux dire (rires). Nous accomplissons de nombreuses tâches, comme faire en sorte que tout le monde se trouve à la bonne place, surveiller les portes de secours, éviter les envahissements de terrain, veiller à ce qu'aucun objet interdit n'entre, etc. D'ailleurs, les gens sont très inventifs quand il s'agit d'introduire dans le stade des objets interdits, comme des cagoules ou des feux de Bengale (rires). On lit parfois dans les journaux que "les stewards ont procédé à des fouilles minutieuses", mais notre fonction est soumise aux limites du cadre légal.

L'un des autres gros problèmes en tant que stewards est qu'il est difficile de trouver de nouveaux stewards, notamment en raison de la faible rémunération de bénévole. »

Geert: « L'ensemble de tâches dépend de la fonction que vous exercez. Dans ce stade, nous avons des stewards de football, des stewards principaux, des chefs de la sécurité, des chefs de division et un poste de commandement. Globalement, nous nous chargeons tous de la sécurité du stade. Mais nous nous occupons également de l'accueil et de l'encadrement des supporters. Je suis moi-même steward principal, ce qui veut dire que je suis responsable d'une certaine tribune dans le stade, où je place donc les différents stewards, que je "briefe" et avec lesquels je "débriefe". Notre fonction bénévole couvre de multiples facettes, car le steward n'est pas une profession reconnue officiellement et nous le faisons essentiellement par passion et amour du sport. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas vivre avec l'indemnité de bénévole (rires). »

À quoi ressemble une journée de steward ?

Geert: « Durant la semaine du match, nous recevons généralement un briefing du chef de la sécurité, que nous transmettons à nos stewards. Nous sommes présents trois heures avant le match, nous contrôlons les tickets et effectuons une fouille superficielle. Pendant le match, nous résolvons les problèmes éventuels, procédons à certaines interventions et veillons par exemple au passage aisé des services de secours. Nous débriefons toujours par la suite. »

« Notre fonction bénévole couvre de multiples facettes, car le steward n'est pas une profession reconnue officiellement et nous le faisons essentiellement par passion et amour du sport. »

Geert Laenens

Nancy: « Nous aussi, nous arrivons trois heures avant le match et effectuons un balayage du stade. De même, le précontrôle, l'accueil de la presse, etc. sont des opérations qui ont généralement lieu quelques heures avant le match. Pour chaque match, notre responsable établit une feuille de route dans laquelle figure notamment la répartition des stewards par tribune. Pour un match européen ou populaire, nous sommes pas moins de 250 stewards. »

Comment se passe le contact avec les autres professionnels de la sécurité dans le stade ?

Geert: « Ce contact se passe très bien à notre niveau. Nous collaborons bien avec la police et les autres services de secours. Dans le poste de commandement, le responsable de la sécurité est en contact direct avec la police, la Croix-Rouge, les pompiers et d'autres services. Les stewards entretiennent la plupart des contacts avec les "spotters" qui se trouvent aussi dans la tribune, ce qui est une collaboration très agréable ! »

« Nous connaissons nos supporters et ils nous connaissent, ce qui facilite les choses. »

Nancy Rasschaert

Nancy: « Les policiers et les employés de Securitas sont aussi présents en nombre. Nous collaborons étroitement avec eux également. Grâce à la bonne collaboration avec tous les services de secours et de sécurité, nous pouvons facilement anticiper chaque situation. Ainsi, le responsable de zone a une radio avec laquelle il est en contact avec le poste de contrôle, qui peut ensuite prendre contact avec les services de secours. »

Comment se passe le contact avec les supporters dans le stade ?

Nancy: « Ce contact se passe relativement bien. Tout le monde a une zone fixe, si bien que l'on connaît un peu mieux les gens de cette zone en question et qu'il est plus facile de les aborder en cas de comportement inapproprié. C'est toujours un peu plus difficile avec notre noyau dur, étant donné qu'ils écoutent moins et peuvent parfois réagir avec arrogance. Nous connaissons nos supporters et ils nous connaissent, ce qui facilite les choses. »

Geert: « Malheureusement, on ne peut jamais avoir le contrôle sur tout. Quoi qu'il s'y passe, le contact est vraiment très positif à Anderlecht. Cependant, certains groupes ont leur propre philosophie sur les ultras, le noyau dur ou "les simples supporters" et nous ne pouvons rien y faire. Mais ce qui est important, c'est que nous pouvons parler avec eux, aussi extrême leur philosophie soit-elle. Il va de soi que la discussion ne fonctionne pas toujours, car en général, l'intervention est la seule solution en cas de bagarre. L'objectivité est indispensable, vu que votre propre opinion n'a que peu d'importance quand vous devez intervenir dans un conflit. »

Que pensez-vous de la campagne Respect mutuel et du nouveau dialogue créé à ce sujet ?

Geert: « C'est une excellente initiative ! L'objectif de la campagne est génial et j'espère même qu'il sera étendu. La campagne pourrait avoir une influence

positive sur le recrutement de stewards, par exemple. Nous avons du mal à trouver de nouvelles personnes et cette campagne peut favoriser l'appréciation et la passion de ce travail bénévole. »

Nancy: « Je trouve que c'est une très bonne campagne ! L'idée doit être que les supporters fassent preuve de respect envers nous et inversement, comme son nom l'indique en fait (rires). Par ailleurs, j'espère vraiment que la campagne peut nous apporter quelque chose ; que chacun sache qui nous sommes, ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons. Notre objectif principal n'est évidemment pas de déranger les supporters, mais que notre beau sport qu'est le football se passe bien. Je soutiens pleinement la campagne, c'est vraiment une superbe initiative de la DGSP pour mettre à l'honneur tous les services de secours et de sécurité ! »

Geert Laenens
Steward à
RSC Anderlecht



Vous souhaitez en savoir plus sur les stewards de football ?
 ➤ Tournez la page !

Les stewards de football

Les stewards de football sont des bénévoles chargés d'assurer le bon déroulement des matchs. Ils n'interviennent pas sur le terrain mais dans le stade et à l'intérieur du périmètre.

COMMENT LES RECONNAÎT-ON ?

Les stewards de football portent une veste fluorescente avec l'inscription « steward ». Ils ont une carte d'identification de steward reprenant leur photo.



Attention !

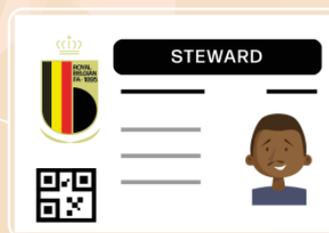
Le steward peut refuser l'accès au match aux visiteurs qui ne se soumettent pas au contrôle ou qui refusent de remettre temporairement un objet non autorisé.

UN STEWARD DE FOOTBALL EST PRIORITAIREMENT DÉPLOYÉ POUR

- 1. Accueillir et accompagner**
Les spectateurs, les arbitres et le staff.
- 2. Contrôler les tickets**
- 3. Assurer un passage fluide**
Au niveau des voies d'accès et d'évacuation.
- 4. Surveiller les portes d'évacuation**
- 5. Informer**
Les spectateurs et les services de secours.
- 6. Veiller**
Au respect du règlement d'ordre intérieur.
- 7. Inspecter**
Le stade avant et après le match.

UN STEWARD DE FOOTBALL PEUT-IL EFFECTUER UNE FOUILLE ?

Oui. Il peut effectuer un contrôle superficiel des vêtements et du bagage avec le consentement de l'intéressé. Si le steward est du même sexe que le spectateur, il peut le fouiller pour chercher des objets interdits pendant le match.



Les stewards de football ont toujours cette carte sur eux. Elle reprend leur nom et leur photo ainsi que le club de football auquel ils sont attachés.

QUELS OBJETS SONT INTERDITS ?

Les objets susceptibles d'entraver le bon déroulement du match, de menacer la sécurité des spectateurs et de perturber l'ordre public ne sont pas autorisés.

QUE DEVIENNENT LES OBJETS NON AUTORISÉS ?

Les objets non autorisés peuvent être saisis temporairement et peuvent être récupérés par le spectateur à la fin du match.



Avec la campagne de Respect Mutuel, nous nous concentrons sur la connexion. Le lien est le moyen d'accroître la confiance entre les citoyens et les métiers de la sécurité. Le renforcement de la confiance conduit à plus de respect. Pour renforcer la confiance, un dialogue positif est indispensable. Le message ultime est le suivant : ceux qui se connaissent mieux se respectent davantage.

Plus d'infos : RESPECTMUTUEL.BE

Projet d'impulsion destiné aux villes et communes pour lutter contre la violence intrafamiliale

En réponse à la crise sanitaire provoquée par le COVID-19, le gouvernement précédent a créé une Taskforce « Groupes vulnérables », dotée d'un budget spécifique visant à mettre en place des mesures. Dans le cadre de l'appel à projets de cette Taskforce, la DGSP a soumis une proposition de projet concernant une politique d'impulsion contre la violence intrafamiliale à l'égard des villes et communes. Nous nous sommes entretenus avec les cheffes de projet Tessa Schenk et Béatrice Decant pour en découvrir davantage sur l'appel à projets et le rôle de la DGSP.

Pourquoi la lutte contre la violence intrafamiliale est-elle devenue une priorité absolue pour la ministre Annelies Verlinden ?

Béatrice: « Cette priorité n'est en réalité pas nouvelle. Elle existe depuis le 1er juillet 2016 avec l'entrée en vigueur en Belgique de la Convention d'Istanbul. La mise en œuvre de cette convention est vérifiée par le GREVIO, groupe d'experts indépendants, qui a formulé, dans son rapport d'évaluation à l'égard de la Belgique, différentes recommandations concernant notamment la facilitation relative au signalement des faits de violence, à la meilleure collaboration avec les services d'aides spécialisés, au renforcement de la collaboration institutionnelle, à la formation et au recyclage des professionnels, etc. Bien que cette problématique soit abordée au quotidien, il convient de rappeler qu'il y a déjà eu 22* cas de féminicides cette année. Par le biais du plan d'action national contre les violences de genre auquel tous les niveaux de pouvoirs participent, nous visons à réduire ce nombre. Le projet d'impulsion contre les violences intrafamiliales est l'une des nombreuses mesures de ce plan d'action national. »

Tessa: « La problématique de la violence intrafamiliale est plus que jamais d'actualité et doit encore relever de nombreux défis. Il convient de tenir compte de toutes les facettes de ce phénomène complexe. On doit notamment concentrer nos efforts sur la hausse du taux de signalements. Cependant, il ne

faut pas oublier l'objectif de la réduction des listes d'attente au sein des services d'aide afin que les personnes concernées puissent recevoir une aide adéquate à temps. Le travail ne fait que commencer, car l'implication sociale peut faire toute la différence. Notre mot d'ordre est "chaque victime est celle de trop". »

Quel projet a donc été mis en place et qui pouvait y prendre part ?

Tessa: « La Taskforce a servi de point de départ au projet d'impulsion. L'isolement ayant été prescrit par le gouvernement lors de la pandémie, les ménages étaient livrés à eux-mêmes. Vivre entre quatre murs au quotidien est source de nombreux risques en termes de violence intrafamiliale. Même si le coronavirus en a fait un sujet brûlant, cette problématique reste malheureusement plus que jamais d'actualité. Grâce à l'appel de la Taskforce, notre projet a été retenu et s'est vu allouer un budget de pas moins de 1.500.000 €, nous permettant de subventionner 15 projets. Qui pouvait y prendre part? Les villes et communes. Nous avons mis l'accent sur la communication autour de notre appel à projets : nous avons écrit aux bourgmestres et contacté les provinces et autres autorités. C'était ensuite à leur tour de se livrer à un exercice de réflexion et de soumission d'un projet. »

« Notre mot d'ordre est "chaque victime est celle de trop". »

07



Béatrice: «Le contexte pandémique a en effet favorisé la prise de conscience générale par rapport à cette problématique. L'objectif du projet d'impulsion était de soutenir les villes et communes confrontées au problème de la violence intrafamiliale en les encourageant à partager leur expérience.»

Quel est l'engagement général des projets sélectionnés en matière de lutte contre la violence intrafamiliale ?

Béatrice: «La ligne directrice des projets s'articulait autour de quatre axes. Elle se devait d'être innovante tout en ciblant un ou plus des groupes suivants : victimes, auteurs, témoins et/ou professionnels. L'idée était d'encadrer le groupe cible selon ses besoins et de lui apporter des solutions. Le projet devait aussi contenir le développement de réseaux multidisciplinaires locaux, notamment par la collaboration avec des acteurs existants œuvrant déjà pour la violence intrafamiliale comme le secteur de la santé, la police et le ministère public. Nous voulions en effet souligner le renforcement. En troisième critère, nous imposions une certaine durabilité pour que leur impact soit ancré à long terme dans les mentalités et communes. Enfin, nous désirions favoriser l'implication du citoyen.»

Tessa: « De nombreux projets ont la même cible, mais nous constatons également plusieurs caractéristiques spécifiques qui rendent chaque projet unique. À titre d'exemple, nous assistons à des projets axés sur l'encadrement d'auteurs, tandis que d'autres visent à aider l'ensemble de la famille ou les enfants

en particulier. Outre les différences au niveau du groupe cible, les méthodologies utilisées se différencient également : groupes de discussion, entretiens individuels ou autres méthodes créatives. Par exemple, un projet collaborera étroitement avec le secteur culturel pour diffuser le sujet auprès du public le plus large possible. En outre, tous les projets ne peuvent pas partir du même paysage. Dans certaines villes, par exemple, il existe déjà des Family Justice Centers ou d'autres structures de consultation. Cela signifie que ces projets peuvent déjà se concentrer davantage sur d'autres aspects. »

La « collaboration » est au cœur de tous les projets. Quelles stratégies les administrations locales souhaitent-elles adopter ?

Tessa: « Nous constatons que les structures de concertation pluridisciplinaires reviennent dans tous les projets. Tout le monde s'efforce d'adopter une approche en chaîne pour la création d'un environnement sûr pour toutes les personnes concernées. Il ne s'agit donc pas seulement d'encadrer les victimes et les auteurs après coup, mais la détection précoce peut également s'inscrire dans cette démarche. La collaboration est en effet la ligne directrice de tous les projets, nous l'avons également précisé dans notre appel à projets. Ces derniers devaient s'appuyer sur une collaboration entre au moins deux administrations locales. Par exemple, un projet regroupe pas moins de 16 administrations locales. Nous voulons également repousser les frontières, c'est-à-dire ne pas seulement travailler entre administrations locales. La collaboration avec les organismes d'aide, les CAW, les Family Justice Centers, le CPAS, ainsi que la police et le parquet revêt donc une importance capitale dans tous les projets. »

« L'objectif du projet d'impulsion était de soutenir les villes et communes confrontées au problème de la violence intrafamiliale en les encourageant à partager leur expérience. »

Béatrice Decant

Quel est le rôle de la DGSP en termes de suivi et d'évaluation ?

Béatrice: « Concrètement, nos tâches en coulisses ont impliqué jusqu'ici le développement du projet d'impulsion ainsi que la rédaction de toute la réglementation qui l'encadre, la mise au point de la sélection et la communication qui y était associée. À cela s'ajoutait le soutien de la sélection par le jury d'experts. Cette étape terminée, les projets pilotes ont donc pu effectivement démarrer. La date officielle de lancement est le 25 octobre 2022 et les projets se poursuivront sur deux années.»

Tessa: « Les deux prochaines années se concentreront sur le suivi, principalement sous la forme d'un soutien. De même pour l'évaluation, nous accompagnerons les projets tout du long. D'une part, nous allons procéder à des visites de terrain pour vérifier leur déroulement et faire des ajustements si nécessaire. D'autre part, nous organiserons également des moments de concertation avec les chefs de projet

Scannez le code QR pour en savoir plus sur les projets sélectionnés et les dernières mises à jour des projets d'impulsion.



Tessa Schenk
Chef de projet

des différents projets. De cette façon, ils pourront nous consulter, mais aussi se consulter mutuellement. »

Béatrice: « En équipe, notre rôle consistera en un soutien, une mise à disposition des informations, une favorisation de la concertation et à la mise en place d'une plateforme qui servira de véritable base de données à la disposition des 15 projets. »

À partir de quand considérez-vous les projets comme une réussite ?

Tessa: « C'est une question difficile, car le succès est difficilement mesurable en matière de violence intrafamiliale. Dans notre évaluation sur base de formulaires d'évaluation spécifiques, nous enregistrerons des données chiffrées, mais nous voulons également être en mesure d'évaluer de manière plus large et qualitative. Un facteur clé de succès est l'implication de l'entière chaîne de violence intrafamiliale. Que l'on puisse toucher le plus grand public possible, non seulement les victimes et les auteurs, mais aussi les témoins, professionnels et citoyens en vue d'une sensibilisation. »

Béatrice: « Grâce à la mise en avant et à la promotion des projets qui se démarquent par leurs plus-values, nous entendons inspirer de nouveaux projets similaires. »

Béatrice Decant
Chef de projet



LES BOURGMESTRES, LES ADMINISTRATIONS LOCALES, LE PARQUET ET LE MONDE ACADÉMIQUE S'EXPRIMENT

Gérer l'approche administrative de manière prudente

Le 25 octobre dernier, à Bruxelles, un colloque a réuni des bourgmestres, des collaborateurs d'administrations locales, des fonctionnaires de police et des personnes issues du monde académique. Cet événement avait pour but de donner la parole aux bourgmestres notamment quant à leur expérience sur le terrain face à leur approche administrative de la lutte contre la criminalité au niveau local.

Approche en chaîne multidisciplinaire

La lutte contre la criminalité subversive constitue une priorité du gouvernement fédéral. Ce phénomène complexe appelle à une approche en chaîne multidisciplinaire où les procédures administratives et pénales se complètent. L'approche pénale se concentre principalement sur la répression d'actes délictueux après qu'ils ont été commis. Parallèlement, il est tout aussi important de prévenir les infractions autant que faire se peut. À cet égard, l'approche administrative au niveau local est fondamentale.



« Le gouverneur pourrait en effet rassembler les différents niveaux institutionnels ayant la même autorité et la même légitimité au sein d'un organe ad hoc à caractère stratégique. »

Denis Mathen
gouverneur de la province de Namur



« La confiance mutuelle doit se développer entre les autorités judiciaires et administratives avant d'entamer une telle collaboration. »

Liesbeth Masschelein
substitut du procureur du Roi de Halle-Vilvoorde et magistrat de référence pour l'approche administrative

Colloque approche administrative

Comment la criminalité subversive est-elle actuellement réprimée sur le plan pénal ? Quels sont les outils mis en place au niveau administratif ? Quels sont les obstacles, les défis et les opportunités ? Pourquoi un cadre juridique spécifique en matière d'approche administrative est-il nécessaire ? Ce sont là quelques-unes des thématiques abordées lors du colloque « Gérer l'approche administrative de manière prudente ».



« L'accord de gouvernement stipule qu'un renforcement structurel des possibilités d'approche administrative par les administrations locales verra le jour, tout en respectant la séparation des pouvoirs. »

Ministre de l'Intérieur
Annelies Verlinden
gouvernement fédéral



« Nous prônons un accès le plus direct possible des administrations locales aux sources d'information, afin que les réactions et les réponses apportées soient les plus rapides possibles. »

Wim Dries
bourgmestre de Genk

Plateforme de prévention de la criminalité à Genk

Le bourgmestre Wim Dries a parlé longuement d'une nouvelle plateforme développée dans la ville de Genk dans le but de détecter précocement la criminalité. Une carte de Genk montre toutes les entreprises actives et non actives classées par score de criminalité. Les paramètres de celles-ci ont été compilés par la ZP d'Anvers et le ministère public. Plus le score est élevé, plus l'entreprise est susceptible d'être impliquée dans un crime. L'outil est idéal ; en effet, il permet de procéder à un screening, de monter des dossiers et de cartographier des secteurs.

Projet Highsiders à Ath

Une plateforme a également été introduite à Ath ; elle est dénommée Highsiders. Selon le bourgmestre Bruno Lefèbvre, son objectif premier est de faire le point sur le phénomène de la criminalité et d'échanger des informations entre toutes les parties prenantes de la province du Hainaut. Cela concerne notamment les magistrats, toutes les zones de police et la police fédérale. En outre, l'objectif est de partager les meilleures pratiques afin d'optimiser la coordination.



« Malheureusement, aucun budget magique ne nous attend en bout de course. On nous demande d'en faire toujours plus avec moins ou avec la même capacité. Par ailleurs, nous nous sommes peut-être réveillés un peu trop tard. Mais restons vigilants afin de dégager les mesures les plus efficaces. »

Bruno Lefèbvre
bourgmestre de Ath



Le partage d'informations est la clé du succès

Plus de 150 participants ont assisté à la réunion, qui a été habilement menée par le modérateur Christophe Deborsu. La substitut du procureur Liesbet Masschelein, le professeur Dirk Van Daele (KU Leuven), le chercheur François Xavier (U Namur) et le gouverneur Denis Mathen (Namur) ont également échangé leurs points de vue sur cette question. La ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden a clôturé la journée. ◆

Que faire, en tant que citoyen, pour améliorer sa sécurité quand les lumières s'éteignent ?

Des articles parus dans la presse ces derniers jours relatent que des administrations locales envisagent d'éteindre (partiellement) l'éclairage public afin de réduire leur facture énergétique qui ne cesse de grimper. La DGSP fournit d'ores et déjà quelques conseils pratiques permettant aux citoyens d'accroître leur sécurité et celle de leur entourage lorsque les lumières s'éteindront.

Protégez-vous !

Améliorez votre visibilité dans la rue

Assurez-vous d'être visible dans l'obscurité. Portez une veste fluorescente et des lampes de marche lorsque vous vous déplacez à pied et veillez à toujours utiliser correctement l'éclairage de votre vélo.

Adaptez votre itinéraire ou vos horaires

Essayez autant que possible de circuler à la lumière du jour et lorsque l'éclairage public est encore allumé. Si vous devez vous déplacer plus tard, privilégiez dans la mesure du possible les endroits plus fréquentés où il y a encore de la lumière, comme les maisons, les restaurants ou les magasins.

Déplacez-vous le plus possible en groupe

Si vous ne vous sentez pas en sécurité, essayez de vous déplacer en groupe le plus souvent possible. Demandez à des amis de vous accompagner pour une promenade ou un jogging, ou allez faire vos courses avec un voisin.

Protégez votre domicile

Utilisez un éclairage dissuasif

Vous pouvez protéger votre habitation grâce à un système d'éclairage dissuasif. Cet éclairage, qui fonctionne avec des détecteurs de mouvement, se met en marche lorsque quelqu'un s'approche de chez vous. Étant donné qu'elles ne restent allumées que pour une durée limitée, ces sources lumineuses ont un impact mineur sur votre facture énergétique.

Faites appel à un conseiller en prévention vol

Dans de nombreuses communes, vous pouvez faire appel à un conseiller en prévention vol pour obtenir des conseils adaptés à votre domicile.

Protégez votre quartier

Rendez plus fréquemment visite à vos voisins isolés le soir

En passant voir vos voisins isolés ou vulnérables, non seulement vous renforcez la cohésion sociale dans votre quartier, mais vous contribuez aussi directement à accroître le sentiment de sécurité de ces personnes.

Rejoignez ou créez un partenariat local de prévention (PLP)

Les partenariats locaux de prévention (PLP) sont des réseaux réglementés où les citoyens collaborent avec la police et les autorités locales grâce à un échange d'informations. Retrouvez de plus amples informations au sujet des PLP sur notre site Internet !

MOTS D'EXPLICATION SUR LE GROUPE DE TRAVAIL INTERDÉPARTEMENTAL SUR LES INTERVENTIONS MULTIDISCIPLINAIRES EN SITUATION D'URGENCE.

Reconnaître et identifier l'EDS

Un groupe de travail a été mis sur pied sous la coprésidence de la DGSP. Il a pour but d'apprendre aux différents services qui entrent en contact avec une personne atteinte du syndrome du délire agité (EDS - Excited Delirium Syndrome) à collaborer de manière structurée et uniforme. Le premier résultat est un organigramme qui a été transmis aux services de secours et de sécurité afin de les sensibiliser sur la question. Le magazine BeSafe s'est entretenu avec le chef de projet Christel Desmecht et l'instructeur de police Rens Serroels de la ZP Het Houtsche quant à la genèse et l'importance de l'organigramme.

Christel, qui fait concrètement partie du groupe de travail interdépartemental ?

« Le groupe de travail interdépartemental a vu le jour à l'initiative de la ministre de l'Intérieur, Annelies Verlinden. Les différents départements concernés par cette problématique sont les suivants : Le SPF Intérieur (dont la DGSP), la Direction générale Sécurité civile, la police fédérale et locale, le SPF Santé publique, le SPF Justice et UNIA. La DG Office des étrangers siège également au sein du groupe de travail de sa propre initiative. Chacun et chacune a un rôle à jouer face à cette problématique. Force est de constater que la collaboration est encore bien souvent faible, voire inexistante. Et c'est précisément à ce niveau que le bât blessait. »

En quoi consiste le rôle de la DGSP ?

« La présidence revient à la DGSP. Elle veille à la mise en œuvre d'un plan d'action concret. L'objectif étant d'assurer un échange d'informations efficace entre tous les services concernés. Un programme de formation multidisciplinaire est actuellement en cours d'élaboration dans le but de promouvoir et d'optimiser la collaboration entre les services de secours et de sécurité. »

Christel Desmecht
Chef de projet

« Chacun et chacune a un rôle à jouer face à cette problématique. Force est de constater que la collaboration est encore bien souvent faible, voire inexistante. Et c'est précisément à ce niveau que le bât blessait. »

Pourquoi ce groupe de travail a-t-il été mis en place ?

« La Cour européenne des droits de l'homme a réprimandé l'État belge, à la suite du décès de M. Kaya, tué lors d'une intervention policière dans un état d'agitation extrême. Elle a exigé que la Belgique prenne des mesures structurelles pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent à l'avenir. Ce n'est qu'après cette réprimande que le groupe de travail interdépartemental a été créé. »

Quel est l'intérêt de l'organigramme ?

« Lorsque le groupe de travail s'est réuni pour la première fois, toutes les parties prenantes, à savoir tant les services de secours que de sécurité, ont eu l'opportunité d'exposer leur vision et/ou leur modus operandi face à un cas d'EDS. Il en est ressorti que les forces de police recevaient depuis un certain temps déjà une formation sur la manière d'aborder les personnes atteintes d'EDS. Les services 112 travaillent avec un protocole selon lequel l'assistance médicale appropriée est envoyée sur place. La communication entre ces différents services était toutefois quasiment inexistante. Raison pour laquelle, nous avons dans un premier temps pensé à un organigramme : un guide concis sur la manière dont les différents services doivent communiquer entre eux sur le terrain et avec le 112. »

Quelles sont les prochaines étapes au sein du groupe de travail interdépartemental ?

« Nous planchons pour l'instant sur une formation multidisciplinaire. » Jusqu'à présent, chaque discipline recevait une formation monodisciplinaire sur l'EDS. L'étape suivante consistera pour les différentes disciplines à se familiariser avec les méthodes de travail des autres disciplines et à apprendre à penser et à agir de manière multidisciplinaire. Il est ainsi possible d'agir ensemble en toute sécurité lorsqu'un tel événement se produit et permet d'éviter des accidents tragiques. »

Pensez-vous qu'il faille sensibiliser davantage les citoyens à ce sujet ?

« Je trouverais en tout cas très utile que l'EDS soit davantage connu auprès des citoyens lambda. Lorsque nous sommes par exemple face à une personne agitée, nous nous imaginons bien souvent qu'il s'agit d'une personne ivre ou droguée. Nous posons notre propre diagnostic. Il est important dans ces cas-là d'avoir le

réflexe de recourir à l'aide adéquate, en l'occurrence ici de faire appel aux services et/ou à la police, et de ne pas laisser la personne en question livrée à elle-même. Et rien ne sert non plus d'aller à la confrontation avec ladite personne. Mieux vaut laisser les professionnels s'en charger. »

Les personnes atteintes d'EDS présentent les symptômes/caractéristiques suivants :

- ◆ Comportement extrêmement agressif
- ◆ Suspicion d'intoxication
- ◆ Insensibilité à la douleur
- ◆ Respiration rapide
- ◆ Transpiration excessive
- ◆ Sensation de chaleur
- ◆ Non-respect des injonctions
- ◆ Force exceptionnelle
- ◆ Légèrement vêtu ou nu
- ◆ Ne ressent pas la fatigue
- ◆ Attiré par la lumière vive et la réverbération
- ◆ ...

Notez que toutes les caractéristiques ne sont pas toujours présentes en même temps chez un même sujet. Plus les caractéristiques sont nombreuses, plus la probabilité d'EDS est forte.

Rens, pouvez-vous nous en dire davantage quant à votre vécu avec les personnes présentant un EDS ?

« En principe, l'EDS n'est pas très répandu. Cependant, nous remarquons une certaine prise de conscience par rapport à cette thématique ; beaucoup d'interventions du passé peuvent être reclassifiées sous la catégorie EDS. Un mois seulement après avoir reçu ma formation de professeur référent sur ce sujet, j'ai été confronté à un cas d'EDS. Un beau matin, une dame a mis une boulangerie sens dessus dessous, car elle aurait repéré notre équipe et l'aurait reconnue comme étant des toxicomanes notoires. La dame en question

criait et fulminait, ingurgitait d'énormes quantités d'eau, se comportait de manière étrange, à tel point qu'elle a arraché le verre du comptoir. Les deux agents de police semblaient éprouver des difficultés à maîtriser cette dame de taille moyenne, pesant environ 60 kg. Il s'avérait en réalité qu'elle disposait d'une force presque surnaturelle - et donc pour ainsi dire inexplicable. Des renforts ont finalement permis de la maîtriser et de l'emmener dans notre complexe cellulaire en combi. Une fois arrivés, nous avons pu prendre sa température, qui était de 40 degrés. La dame transpirait également beaucoup. De plus en plus de cas pouvaient être cochés. "Il s'agit d'EDS." C'est ce que j'ai déclaré de but en blanc à mon équipe. L'ambulance et le SMUR ont été immédiatement appelés, mais seule l'ambulance est arrivée tout de suite sur les lieux. Toutefois, étant donné qu'ils n'avaient aucune connaissance de ce que représentait l'EDS, un SMUR a tout de même dû être rappelé. La dame en question a été refroidie avec de l'eau tiède puis a été sortie de sa cellule pour claustrophobie. La seule solution qui peut être offerte chez une personne souffrant d'EDS est l'apaisement et un séjour à l'hôpital. Le SMUR est finalement arrivé sur place et a pris les choses en main. L'admiration pour mon équipe est énorme. En effet, même sans expérience de terrain face à cette problématique, elle a agi de manière adéquate. Mais imaginons un seul instant que je n'ai pas suivi cette formation ? Qu'en serait-il devenu ? »

Comment s'est passé le contact avec les autres professionnels de la sécurité à l'époque ?

« La communication était pour le moins grippée. Premièrement, tout le monde ne connaît pas le syndrome et deuxièmement, tous les services de sécurité ne sont pas au courant des connaissances de chacun en matière d'EDS. Avec

« Ce n'est qu'après avoir conscientisé la police, les réceptionnistes du 112, les ambulanciers et les médecins aux cas d'EDS qu'ils saisiront l'importance d'agir correctement et vite. »

la dame de la boulangerie, j'ai immédiatement appelé une ambulance ainsi qu'un SMUR. Les cas d'EDS présentent en effet un risque accru de mort subite. Ce n'est qu'après avoir conscientisé la police, les réceptionnistes du 112, les ambulanciers et les médecins aux cas d'EDS qu'ils saisiront l'importance d'agir correctement et vite. »

En tant que professeur référent, vous enseignez ce sujet à l'école de police. Quelles sont les principales leçons que vous leur transmettez ?

« La principale leçon que je transmets à mes étudiants est que plus la confrontation physique lors de l'arrestation dure longtemps, plus cette personne se met en surrégime et plus les processus physiologiques du corps s'accroissent dans le sens négatif du terme. Il convient dans ce cas de ne pas trop toucher la personne et d'attendre l'arrivée du médecin. »

Qu'est-ce que l'agitation aiguë ou le syndrome du délire agité (EDS) ?

Il s'agit d'une personne en crise présentant des troubles psychomédicaux apparents et qui, par son attitude, ses actions et son comportement, représente un danger immédiat pour sa sécurité et/ou celle des autres. L'assistance médicale et la fourniture de soins professionnels sont extrêmement urgentes à cet égard.

Selon vous, quel est l'intérêt de l'organigramme proposé ?

« Le plus important est d'essayer que les différents professionnels de la sécurité qui interviennent dans de telles situations d'urgence parlent le même langage. Il y a encore beaucoup de pain sur la planche, mais l'organigramme est un grand pas important. L'organigramme se doit d'être multidisciplinaire de manière à rapprocher la police et les services médicaux. Mon rêve ultime en tant qu'enseignant est qu'une formation multidisciplinaire puisse être donnée, où nous pourrions acquérir une expertise pratique avec l'ensemble des instances impliquées. »

Pensez-vous qu'il faille sensibiliser davantage les citoyens à ce sujet ?

« Une plus grande sensibilisation est plus que nécessaire ! Imaginons que demain, un citoyen remarque une personne en rue présentant des symptômes ; il sera alors plus à même de les identifier et d'en faire part lors d'un appel d'urgence. Même son de cloche au cours d'une intervention policière par exemple, les badauds seront plus à même de comprendre l'approche attentiste de la police. »



Rens Serroels
L'instructeur de police et professeur référent d'EDS

La Centrale d'Urgence

Appel à la CU 112 en cas d'état d'agitation aiguë

Appelez de préférence directement le **112** (via l'APP 112) ou le **101**. Dans ce dernier cas, demandez à être transféré immédiatement au 112.

Si possible, soyez proche de la victime lors de l'appel.



Attention !

Le médecin SMUR détermine le diagnostic et initie le traitement adéquat.

RÉPONDEZ PRÉCISÉMENT AUX QUESTIONS DES OPÉRATEURS

1. Localisation

Donnez l'adresse précise du lieu d'intervention ou mieux, utilisez l'application 112 pour une géolocalisation directe.

2. Bilan des fonctions vitales

Conscience
Respiration
Circulation

3. Questions spécifiques

- Agitation ? Agressivité ?
- Expression incompréhensible ?
- Comportement déstructuré ?
- Sudation profuse ?
- Tendance à se dénuder ?
- Force dite "surhumaine" ?

CONSEILS À L'APPELANT

1. Rappelez le 112

En cas d'évolution de la situation.

2. Libérez les voies aériennes

Si besoin et si possible.

3. Éviter les contacts rapprochés et prolongés

4. Éviter le maintien de la personne au sol

PRISE EN CHARGE 112

1. Alerte des moyens médicaux

- Via Pager / XML
- Téléphonie classique

Les ressources médicales sont toujours déterminées sur base des niveaux de gravité intégrés dans le Manuel Belge de Régulation Médicale.

2. Détermination d'un point de première destination (sécurité)

3. Mise en place d'un groupe de coordination radio (si demandé)

4. Envoi de renforts médicaux (si demandé)

5. Suivi des statuts des véhicules